



Libye, Mali: le bilan des interventions



Par Jean-Yves Moisseron
Socio-économiste, IRD

A-t-on bien fait d'intervenir en Libye et au Mali ? Après deux interventions armées où la France a joué un rôle éminent même si elle ne fut pas seule, il est légitime de se poser cette question et de tenter de mesurer les coûts et les avantages et de dresser un bilan nécessairement provisoire.

Le premier réflexe pourrait être de tout ramener à des coûts financiers et de les comparer à ce que pourrait rapporter l'intervention en termes de débouchés commerciaux, de gains économiques et de projets d'investissements. Même en considérant qu'un bilan puisse être tiré de ce seul point de vue, le calcul se heurte à une difficulté des deux côtés de la balance. Les montants annoncés dans l'effort de guerre par les gouvernements tendent naturellement à être largement sous-estimés et ce pour justifier l'intervention auprès de l'opinion publique.

Annoncée au départ pour un montant de 30 millions d'euros, l'intervention Serval a été réévaluée rapidement à 70 millions puis à 200 millions. De la même façon, si, en juin 2011, Gérard Longuet, alors ministre de la Défense, estimait les coûts de l'intervention en Libye à 60 millions d'euros, ces chiffres atteignirent 200 millions un mois plus tard pour une facture finale de 368 millions. Mais tous ces chiffres cachent bien des coûts indirects ou des sous-estimations. Pour certains experts, ils doivent être doublés, voire triplés.

Limites du bilan financier

Du côté des avantages, il est également très difficile d'estimer les bénéfices financiers à retirer de l'intervention. Que vaut, par exemple, le regain de prestige, de souveraineté et d'autorité que peut tirer la France de son intervention au Mali sur l'ensemble des pays africains francophones ? Que dire des bénéfices que pourront tirer dans un avenir incertain les entreprises françaises dans la reconstruction de la Libye ? Ce n'est pas seulement que le résultat variera au cours du temps – un bilan mitigé à court terme pourrait se révéler *in fine* meilleur au bout de plusieurs années – mais il faudrait aussi mettre en balance le coût de la non-intervention. Il est clair par exemple que la prise de contrôle de l'Azawad et ses éventuels prolongements en direction du Niger pouvait remettre en cause l'influence de la France dans l'ensemble du Sahel et même menacer directement ses intérêts vitaux, notamment dans l'exploitation de l'uranium. Perdre les mines d'uranium d'Arlit aurait été beaucoup plus coûteuse que l'intervention au Mali, même si elles ne sont pas totalement à l'abri d'attentats comme le montre celui du 23 mai 2013.

Au final, le bilan strictement financier est problématique voire impossible. Une autre manière de dresser un bilan consiste à juger par rapport aux objectifs visés et annoncés des interventions. Mais là

encore, les objectifs des interventions ne sont pas toujours clairement explicites. Ils sont parfois cachés ou largement euphémisés. L'intervention en Libye a été justifiée par un « devoir de protection » en direction des civils qui allaient subir un massacre notamment lorsque les colonnes de chars de l'armée libyenne se dirigeaient vers Benghazi, la ville de Cyrénaïque insurgée. En fait de colonne de chars, on ne trouva que 4 unités détruites qui n'auraient pas suffi à soumettre une ville de 600 000 habitants. Si, d'après un certain nombre de rapports de l'Otan mais également du *Human Watch Rights*, l'intervention s'est traduite par un nombre limité – moins d'une centaine – de pertes civiles au regard des 18 000 missions aériennes, le chaos qui a suivi l'intervention a induit des règlements de comptes, des exécutions sommaires, des actes de tortures. Il suffit de citer l'épuration ethnique opérée dans la ville de Tawergha, dont les 30 à 40 000 habitants ont été chassés et persécutés en raison de la couleur de leur peau.

Le décompte macabre des victimes, pour une large part inconnu, ne nous avancera pas non plus dans le bilan. Il est impossible de savoir combien de morts supplémentaires auraient été provoqués par le maintien au pouvoir de Kadhafi. Le contre-exemple syrien où la communauté internationale semble décidée à ne pas intervenir, montre *a contrario* combien la non-intervention peut être coûteuse en termes de victimes civiles ou militaires.

Incertitudes maliennes

Pour le Mali, le décompte des victimes ne constitue pas un critère d'évaluation. Les djihadistes qui se sont emparés de l'Azawad ne menaçaient pas *a priori* la population du Nord-Mali, malgré la rigueur de leur interprétation de la *charia*. Ce qui était bien davantage en cause était à la fois le maintien de l'intégrité territoriale du Mali et son corollaire, le fait de ne pas laisser aux djihadistes le contrôle d'un immense territoire déjà très largement marqué par les trafics

Géopolitique, Défense et Stratégie

de stupéfiants et l'absence de structures étatiques de contrôle.

À partir de l'activité immédiate du mois de septembre 2013, qui a vu l'élection pacifique et réussie d'un nouveau président au Mali, Ibrahim Keïta, on pourrait juger d'une réussite de l'intervention. En effet, ses principaux buts – restauration de la démocratie, préservation de l'intégrité territoriale, coup d'arrêt porté à la progression des groupes armés qui menaçaient Bamako – ont tous été atteints. Même si le calendrier initial a été reporté de quelques mois pour la tenue des élections, celles-ci se sont tenues dans des conditions acceptables malgré une situation sécuritaire fragile sur le terrain comme l'indique les tensions entre l'armée malienne et le MNLA.

Il est en réalité trop tôt pour juger de la durabilité et de la solidité du processus de stabilisation en cours dans le Nord-Mali. Elles reposent sur la mission et, donc, la présence militaire durable de la Misma, mais aussi sur l'accord politique provisoire conclu avec les Touaregs indépendantistes et, enfin, sur le crédit du nouveau président qui a axé son argumentaire à la fois sur le développement et sur l'autonomie de l'Azawad.

La question est donc de savoir si les engagements pris permettront de mettre en place un processus de pacification, de développement et de compromis politique. Au regard de l'histoire du Mali, il est possible d'émettre de sérieux doutes sur cette durabilité. En effet, comment le Mali parviendra-t-il à préserver son intégrité territoriale alors même qu'il a échoué dans les 50 années de son histoire à constituer le socle d'une Nation unifiée ? Comment les institutions sécuritaires et notamment l'armée malienne dont on a maintes fois dénoncé la faiblesse, pourront-elles assurer l'ordre une fois les militaires de la Misma repartis ? L'accord politique conclu avec les mouvements indépendantistes résistera-t-il à l'état de grâce du nouveau président élu ? Plus fondamentalement, il est difficile de concevoir une solution durable à l'affirmation d'un djihadisme mêlé à des activités de trafic sur l'ensemble du Sahel sans une concertation régionale et internationale beaucoup plus active. Tant que demeure une compétition feutrée entre les États-Unis et la France, qui utilisent chacun leur relais régionaux : Algérie d'une part et Maroc de l'autre, tant que l'Algérie n'agit sur les

territoires du Sahel que par une diplomatie parallèle, tout en affirmant sa volonté de ne pas agir au-delà de ses frontières, tant que le conflit lancinant du Sahara occidental, qui constitue un nouveau terreau pour le djihadisme, n'est pas réglé définitivement, il sera très difficile de stabiliser durablement le Sahel dans son ensemble.

Le paradoxe libyen

Si le bilan reste provisoirement positif pour le Mali, il en va tout à fait différemment pour la Libye. Le paradoxe veut que le but officiel de l'intervention dicté par le « devoir de protéger » les populations civiles n'a pas été atteint tandis que le but officieux, à savoir l'élimination politique de Kadhafi a lui été atteint. C'est donc aussi dans notre compréhension des évènements et dans les outils conceptuels que nous utilisons pour comprendre la situation présente qu'il faut chercher les conséquences de cette intervention.

Les catégories intellectuelles mobilisées pour condamner puis éliminer Mouammar Kadhafi relevaient pour l'essentiel d'une trame idéologique reposant sur un imaginaire de l'État-nation. Kadhafi était un décrit comme un dictateur à la tête d'un état autoritaire opprimant le peuple libyen. Il mobilisait les institutions étatiques régaliennes : l'armée, la police, les services de renseignement pour empêcher une revendication populaire en direction de la démocratie. On le sommait de satisfaire les attentes du peuple libyen devenu mûr pour organiser collectivement une forme de pouvoir, la démocratie permettant l'expression d'un intérêt général guidant des politiques incarnés par des représentants légitimes. En somme, Kadhafi était l'obstacle principal d'un ordre politique presque naturel qui devait s'affirmer dès sa disparition acquise.

L'histoire, bien entendu, tourna différemment. Kadhafi ne disposait pas vraiment d'armée mais d'unités de combattants aux statuts divers et à la loyauté incertaine. Plusieurs années après son assassinat dans des circonstances troubles, nul peuple, nulle démocratie, nul État n'a émergé. Reste plutôt un pays en lambeaux, dont un tiers des Libyens et probablement deux tiers des travailleurs étrangers sont partis. Un pays qui est aux mains de milices armées articulées sur les structures tribales et dont l'unique ressource réside dans les exportations

d'hydrocarbures. Un pays marqué par une profonde instabilité du pouvoir central, dont l'autorité s'étend à peine au-delà de la capitale, Tripoli.

La Libye apparaît comme un paradoxe historique avec à la fois des frontières extérieures sans territoire unifié à l'intérieur et en même temps un agglomérat de territoires composant l'espace dessiné par les frontières internationales mais sans que ces territoires ne soient eux-mêmes définis par des frontières. La Libye se trouve dans une situation de profonde fragmentation territoriale à plusieurs échelles. En plus des territoires des milices tribales, les alliances en recomposition redessinent une Libye pré-monarchie composée de trois grandes régions, la Tripolitaine, la Cyrénaïque, le Fezzan. Les dynamiques de partition ou de fragmentation se sont déjà traduites par des déclarations d'autonomie, notamment la dernière d'Ahmed Zoubeïr es-Senoussi, le petit neveu d'Idriss 1^{er}, le roi de Libye de 1951 à 1969 en juin 2013.

Ces logiques centrifuges sont d'autant plus durables qu'elles s'articulent largement aux territoires des hydrocarbures qui se répartissent sans solution de continuité entre la Cyrénaïque et la Tripolitaine. C'est dire que ces deux régions pourraient vivre chacune de leurs ressources respectives d'hydrocarbures. Les tensions sont telles que l'hypothèse, sinon d'une partition, du moins d'une très forte autonomie des régions dans le cadre d'une république fédérale sont à prendre avec beaucoup de sérieux. Elles existent déjà de fait. Il ne faut pas oublier non plus, le rôle des confréries et notamment de la Senoussi qui sont toujours apparues comme des instances de régulation transcendante dans l'organisation des sociétés tribales segmentaires.

Finalement, les deux situations libyenne et malienne – l'une dans sa fragmentation, l'autre dans sa difficulté à construire une nation – nous obligent à interroger nos catégories d'analyse. Nous interprétons ces situations et nous mesurons l'efficacité d'une intervention à l'aune de catégories historiques construites au cours des derniers siècles dans l'histoire occidentale : la Nation, l'État, l'intégrité territoriale, la démocratie... On mesure à la difficulté du bilan, combien l'outil utilisé ici, fruit de notre propre histoire, est mal adapté pour des pays où des processus similaires n'ont pas eu lieu. ■